



Demande de naturalisation par decret

Par **omarfar**, le **24/06/2014** à **12:45**

Bonjour,

Je suis en france depuis 2006 (soit 8 ans). Je serai diplômé en septembre 2014 d'un Bac +6. Concernant mes experiences professionnelles en france, j'ai 1 ans d'experiences (2 stages de 6 mois rémunérés). Par ailleurs, j'ai mon frère qui vit en france et qui est naturalisé depuis 3 ans.

Pensez-vous que je rempli les conditions pour demander la naturalisation par décret? Car sur le site de la prefecture du Rhône ils ne parlent pas de la nécessité d'avoir des ressources stables. Par ailleurs pensez vous que le fait de détenir avec mon frère un appartement pourrais faciliter l'obtention de la naturalisation?

Je vous remercie d'avance!

Cordialement